

Activités d'intégration professionnelle : Stage 3

SOB3003-NASX_NA

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier : assistant(e) social(e) - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 22		VOLUMEHoraire 412 h	
PRÉREQUIS SOB2005-NASX_NA		CO-REQUIS SOB3003-NASX_NA SOB3005-NASX_NA	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Françoise RASSCHAERT	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Isabelle DELEUZE Frédéric GIOZZET Thibaut JACQUINET François LALAOUI François PIETTE Françoise RASSCHAERT Thierry WODON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Établir une communication professionnelle
- Utiliser de manière pertinente des outils de communication adaptés au public, à l'organisation et aux réseaux
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- Adopter le langage professionnel du secteur
- Rédiger, synthétiser et argumenter
- Interagir en milieu professionnel avec les acteurs internes et externes
- Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles en équipe au sein de l'organisation et des réseaux
- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- Se positionner dans le respect de la déontologie
- Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable
- Construire son identité professionnelle
- Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Identifier, analyser et questionner les contextes sociétaux pour en comprendre les enjeux
- Repérer et décrire les données philosophiques, juridiques, sociologiques, politiques, économiques, culturelles, psychologiques, institutionnelles, environnementales et leur
 - évolution
 - Identifier, décoder et articuler les courants de pensée
 - Questionner les courants de pensée pour élaborer des hypothèses de compréhension de la réalité sociale et construire un regard critique
 - Au sein du processus en travail social, identifier et analyser les situations sociales avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts avec les personnes, les groupes et les communautés
 - Identifier avec les personnes, les groupes et les communautés, les ressources et les compétences potentiellement mobilisables
 - Relier, avec les personnes, les groupes et les communautés, les situations sociales et le contexte dans lequel elles s'inscrivent
 - Établir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un plan d'action |

- Au sein du processus d'accompagnement, élaborer, mettre en œuvre et évaluer des pratiques de travail social avec les personnes, les groupes et les communautés
- Élaborer et mettre en œuvre, avec les personnes, les groupes et les communautés, un plan d'action adapté aux situations vécues comprenant les méthodes, les stratégies,
- les techniques et les outils
- Évaluer, avec les personnes, les groupes et les communautés, les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus en
- travail social
- Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les groupes et les communautés
- Établir une relation d'accompagnement, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- Acquérir et développer des habiletés relationnelles
- Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation
- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des personnes, des groupes et des communautés
- Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.
- Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
- Développer la créativité.
- Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- ELABORER, METTRE EN OEUVRE, EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS DE TRAVAIL SOCIAL
- Se référer au processus de travail social vu aux cours de Pratiques de travail social Bac 2 et Pratiques de travail social appliquées Bac 3
- CONSTRUIRE, DEVELOPPER, GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES, LES COMMUNAUTES, AINSI QU'AVEC LES COLLEGUES ET LES PARTENAIRES
- Acquérir et développer des habiletés relationnelles dans le respect des autres et de soi-même
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des personnes, des enjeux et des contextes
- Adopter une posture de collaboration et de concertation avec les collègues et les partenaires
- Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés, et promouvoir la participation
- Adopter une posture d'accompagnement avec les personnes, les groupes, les communautés

Remarque : les trois axes du modèle solidaire, à savoir l'accompagnement, la participation et la promotion des droits traversent l'ensemble des compétences à acquérir par le stagiaire

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE vise donc à élaborer, mettre en œuvre et évaluer un processus de travail social avec les personnes, les groupes et les communautés, en favorisant leur participation et la promotion de leurs droits ainsi qu'à construire et ajuster des relations professionnelles fondées sur l'accompagnement, la collaboration, la concertation et le respect des personnes, des collègues et des partenaires.

CONTENU

Remarque préalable : En cas d'absence injustifiée en stage, aux séances séminaire de projet professionnel, ou en supervision, l'étudiant(e) peut se voir attribuer une note de 0/20 pour l'UE et ce, sans remédiation possible, après analyse et évaluation de la situation par un jury restreint.

- Stage

65 jours de stage au sein d'un service social, stage pratique en situation réelle sous la responsabilité d'un assistant social de terrain, et sous la guidance d'un maître de formation pratique désigné par le Département.

- Séminaire de projet professionnel

Volume horaire : 9h.

Quadri 1 et 2

Activité obligatoire

- Appropriation des documents relatifs au stage (exercices en sous-groupes)
- Planification et organisation de la recherche de stage
- Identification des motivations et des attentes par rapport au projet de stage
- Articulation projet / compétences et niveaux d'évaluation (exercices en sous-groupes)
- Bilan de compétences
- Préparation à la visite de stage

Ce séminaire soutient l'étudiant(e) dans la création de son projet de pratique professionnelle et dans la validation des acquis d'apprentissage visés par le stage. Support au stage, il est préparatoire et réflexif à la réalisation de celui-ci.

- Supervision

Ateliers d'analyse de la pratique professionnelle.

Volume horaire : 20h (ateliers collectifs et éventuellement supervisions individuelles).

Quadri 2 (sauf si le stage se déroule au Q1)

Activité obligatoire : elle est un support au stage.

Ateliers collectifs : par séances de 3h ou 4 h (groupes de 4 étudiant.e.s en moyenne pendant la période de stage des étudiant(e)s, une séance d'une heure au début du stage pour la présentation de l'activité ; et une séance de clôture d'une heure pour l'évaluation formative de la supervision.

La première séance sera consacrée à la présentation générale de l'activité.

Possibilité de rencontre individuelle par étudiant. Les rencontres individuelles se feront durant la période de stage. Il est obligatoire d'indiquer sur la fiche individuelle la date, le contenu et la durée pour chaque séance.

Articulation : pratique de stage de l'étudiant - ensemble des cours dispensés durant la formation.

La supervision (atelier d'analyse de la pratique professionnelle) est un des moments du processus d'accompagnement et d'encadrement de la pratique professionnelle de l'étudiant(e). Elle soutient l'étudiant(e) dans son apprentissage pratique et dans la validation des acquis d'apprentissage visés par le stage. Lieu de formation, elle s'appuie sur des situations concrètes rencontrées en stage par les étudiant(e)s. Elle favorise l'analyse, la recherche de sens et la réflexion critique.

Fonctionnement

Lors de la première rencontre, l'enseignant et les étudiants planifieront l'ensemble des séances de supervision.

Le travail en séance se base sur un ou plusieurs support(s) écrit(s) envoyé(s) par e-mail à l'enseignant et aux étudiant(e)s selon les modalités fixées lors de la 1ère séance.

Les thèmes sont définis et négociés collectivement en accord avec l'enseignant. Ils doivent être rédigés dans le respect des règles déontologiques, orthographiques et syntaxiques. Il est demandé aux étudiants d'utiliser des outils, des grilles d'analyse, des concepts,... étudiés dans les cours et séminaires de l'ensemble du cursus dans le but d'articuler la théorie et les situations rencontrées en stage.

Chaque participant prépare la séance : il prend connaissance du contenu du (des) support(s) et y apporte ses remarques, réflexions et questions avant la supervision.

Rôles de l'enseignant

Il anime les séances. En ce sens :

- Il est garant des règles de fonctionnement, du cadre de travail, de la confidentialité ;
- Il est garant du climat basé sur le respect mutuel et la relation de confiance ;
- Il suscite l'auto-évaluation ;
- Il facilite l'expression et l'émergence de clés d'analyse et de compréhension, de pistes d'amélioration ;
- Il favorise la prise de recul et élargit le champ de vision ;
- Il met en lumière l'évolution des réflexions au fil des séances et assure une évaluation continue du processus.

Rôles des étudiant(e)s

- Ils investissent les situations vécues par les autres étudiant(e)s.
- Ils participent à la prise de recul en donnant leurs points de vue, en amenant leurs questionnements, leurs expériences.
- Ils suscitent l'émergence de clés d'analyse et de compréhension, de pistes d'amélioration.
- Ils contribuent au climat de confiance.
- Ils élargissent leur champ de vision.
- Ils participent à l'évaluation continue et donnent leurs avis argumentés lors de l'évaluation finale.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

cf. supports de cours

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN3003-STGG3 — Activités d'intégration professionnelle : Stage 3	Tous les documents relatifs à l'UE sont disponibles sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN3003-STGG3 — Activités d'intégration professionnelle : Stage 3	412 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN3003-STGG3 — Activités d'intégration professionnelle : Stage 3	65 jours de stage au sein d'un service social, stage pratique en situation réelle sous la responsabilité d'un assistant social de terrain, et sous la guidance d'un maître de formation pratique désigné par le Département. ateliers - lectures échanges et réflexions en groupes de quatre étudiants (en moyenne) animés par un maître de formation pratique

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier assistant social. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier d'assistant social

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

—

Février - Juin : évaluation à 100 %. Deuxième session : l'évaluation n'est pas remédiable.

Pondération en % par rapport au total : 100 %.

Evaluation formative tout au long du processus :

- rencontre entre l'étudiant, le maître de stage et le maître de formation pratique en milieu professionnel
- grille d'évaluation formative intermédiaire à rendre en milieu de stage
- séances d'atelier d'analyse de la pratique professionnelle et entretien entre l'étudiant et le maître de formation pratique.
- L'UE est intégrée et fait l'objet d'une note globale fixée par le(s) professeur(s). Il prendra en compte? :
- Les observations réalisées lors des séminaires, visite(s) de stage et supervisions
- L'évaluation intermédiaire et l'évaluation finale, toutes deux complétées par l'étudiant et son MDS.
- La rencontre avec l'étudiant lors de la session de juin.

En cas de rupture de la convention de stage après le début du stage, le stage n'est pas évaluable et entraîne de facto un PP pour l'ensemble de l'UE.

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
AASN3003-STGG3 — Activités d'intégration professionnelle : Stage 3	En cas d'absence injustifiée en stage, aux séances du séminaire de projet professionnel ou en supervision, l'étudiant peut se voir attribuer une note de 0/20 pour l'UE, sans remédiation possible, après analyse et évaluation de la situation par un jury restreint. Pour les étudiants qui réalisent leur stage au premier quadrimestre, le stage est évalué entre septembre et janvier. Il compte pour 100 % de la note de l'UE. Pour les étudiants qui réalisent leur stage au deuxième quadrimestre, le stage est évalué entre février et juin et compte pour 100 % de la note de l'UE. Le séminaire de projet professionnel et la supervision ne sont pas évalués. Une évaluation formative est réalisée tout au long du processus. Elle comprend une rencontre entre l'étudiant, le maître de stage et le maître de formation pratique (MFP) en milieu professionnel, une grille d'évaluation formative et des séances d'atelier d'analyse de la pratique professionnelle (supervisions). L'évaluation certificative a lieu au terme du stage. La note finale du stage est établie par l'équipe des MFP sur la base des informations dont dispose le MFP pour vérifier l'acquisition des compétences. Elle s'appuie sur une grille d'évaluation finale, idéalement co-construite entre l'étudiant et le maître de stage, ainsi que sur un entretien oral entre le MFP et l'étudiant. Le maître de stage n'est pas chargé de l'évaluation certificative du stage. L'UE Activité d'intégration professionnelle - Stage" n'est pas remédiable en seconde session. Un échec dans l'UE Activité d'intégration professionnelle - Stage 3" n'est jamais validé par le jury de délibération. En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, d'une ou plusieurs activités d'apprentissage d'une unité d'enseignement composée d'une ou plusieurs activités d'apprentissage, la note zéro « O » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.